COMITE DIRECTEUR

30 OCTOBRE 2021 – 8H30 visioconférence

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Didier CEYSSON, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Aude D'ORSI, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Matthieu MONCHAUX, Jean Marc MOREAU, Jean-Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Michel RUAMPS, Max SANTA, Rolland SORMANI, Jean-Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Excusé(e)s : Annette BERBOUS, Benoît CASTANEDO, Francis CAZENEUVE, Daniel COLLET, Frédérick DEDIEU, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Stéphane PINASSEAU, Ghislaine ROSSIGNOL, Claude SOUTADE, Michel VIGIER

Invité(e)s : Laure BENJAMOILE, Pierre CIBOT, Jean Pierre CROUZERY, Jean Louis CUNG, Eric DORIA, Stéphane GARCIA, Philippe LAURENT, André LAUR, Laurent SOLA, Eric PLANES,

Invité(e)s excusé(e)s : Romain BLATTES, Jean-Louis BOULADOU, Sylvie BROS, Christian GALONNIER, Sébastien GINER, Sébastien LAPASSET, Jean-Louis LLANTA, Caroline SUNE, Franck VALERIO

Assiste : Michaël BOUGNAS

Communication du Président

Alain DOUCET ouvre le Comité Directeur. Il fait part du décès accidentel de Josué MANUEL joueur de l'OBRC, de la grave blessure de Lucas PARROU, joueur du Stado Tarbes P R et de la disparition de la maman d'Annette BERBOUS.

Il annonce la signature d'une convention de partenariat avec « Groupama » et « l'Amicale du tournoi des 6 nations »

Il revient sur la performance de la sélection d'Occitanie qualifiée pour la finale nationale du tournoi de «l'Amicale du tournoi des 6 nations ».

Le POS 2021-2022 de la LOR a été transmis à la FFR.

La signature de la vente de l'immeuble qui abrite la MOT de Tarbes et le CD 65 aura lieu le 29 novembre.

Le Président parle du courrier qu'il a adressé aux RF pour donner suite aux incidents à la fin des rencontres de jeunes.

La prochaine réunion du Haut Conseil aux Territoires se déroulera en Occitanie à Toulouse.

Un courrier sera fait à la FFR concernant la situation de la MOT de Perpignan. Jacques ZOCCHETTO intervient et précise que l'évolution de la situation par rapport à la FFR et à la ville de Perpignan permettra au CD 66 de créer de la ressource en toute légalité.

Validation des PV

Le PV du Comité Directeur du 10/09/2021 est validé à l'unanimité.

Management sportif

EdR

Julie CUMINETTI fait un point sur les différents sujets d'actualité de la commission des Ecoles de Rugby (EdR).

Effectifs : augmentation sur la catégorie M12 et M14 grâce au travail des éducateurs et des CTC et du nombre de filles chez les tous petits.
Labellisation : Une demande a été faite auprès de la Commission Nationale concernant les EDRs n'ayant pas de M14 (critère obligatoire pour obtenir 1 étoile).
Une réflexion est en cours pour créer un label développement pour ce type de structures.
Unités de proximité : mise en place depuis 2 années en Occitanie, ce concept devrait être étendu au niveau national.
Livret jeunes joueurs : Nouvelle livraison dans les CD et l'importance de l'utilisation de cet outil pédagogique par les éducateurs.
Demandes d'organisation de tournois : demande de prise en charge des formulaires LOR et FFR pour les demandes. Un guide pratique est en ligne sur le site de la LOR répertoriant tous les formulaires nécessaires aux diverses demandes.
Sur les informations règlementaires : rappel important du passeport des joueurs de devant en M14 qui doit être validé par les CD, Rugby digest le règlement a été rédigé par Philippe LAURENT pour les plateaux.
Julie CUMINETTI rappelle que toute participation à des rencontres nécessite d'être licencié(e), que les feuilles de participation aux tournois sont obligatoires et qu'en absence de délégué désigné par les Comités Départementaux, ce sont les responsables des plateaux qui tiennent ce rôle de contrôle des licences.
Informations sportives : Challenge occitan M15 le 20-11 à Castres ; Challenge Groupama à Caussade le 12-06-22 ; actions de développement avec la pratique pendant les vacances scolaires, intégration des écoles de rugby sur les rencontres du dimanche (plateaux en lever de rideau), l'action crampons d'or est à dupliquer dans les départements, séminaire des référents départementaux prévu au mois de décembre.

Le Président DOUCET fait le constat qu'aucune juridiction régalienne n'est en place pour traiter les incivilités relevées lors des tournois des écoles de rugby.
Le Comité Directeur décide à l'unanimité que tous les problèmes de discipline soient traités par le Conseil Territorial de Discipline jeunes.

Dorothée PEREZ dit que 3 équipes nouvelles seront dotées des équipements dans le cadre de l'opération « Les filles ne comptent pas pour des prunes ».

Activité CTR :

Eric PLANES fait le bilan des premières visites effectuées dans les Comités Départementaux du Lot, de l'Aveyron et de l'Ariège. Il note la volonté d'une harmonisation des actions entre la Ligue et les CD et les propositions d'actions innovantes.

Rugby des adolescents :

Eric PLANES parle de l'action Rugby des adolescents et de la mise en place d'une commission de réflexion composée d'élus, de présidents de clubs, de CTL et de CTC, sur la problématique de la perte de licenciés sur cette catégorie d'âge et de l'action sur le terrain avec les CTC sur les terroirs

Le Président DOUCET rappelle les chiffres sur les effectifs M16. (PJ n°1)
Le Président dit que la stratégie doit être plus globale et propose la mise en place d'une dizaine de groupes de travail avec des thématiques ciblées (PJ n°2).

Après de nombreuses interventions, la mise en place de ces groupes de travail et le planning sont actés par le Comité Directeur à l'unanimité.

Les travaux de réflexion et des actions proposées par ces différents groupes de travail seront remis au Président de la FFR fin janvier.

Tournoi Amicale des 6 nations :

Eric PLANES informe que la sélection d'Occitanie, suite au tournoi de Cadaujac, s'est qualifiée pour les phases finales qui se dérouleront à Rueil-Malmaison les 13 et 14 Novembre (groupe Occitanie, Nouvelle Aquitaine et PACA).
Un stage préparatoire est programmé les 4 et le 11 novembre.
Jean POUS complète les propos d'Eric en faisant part du remarquable esprit sportif de l'équipe et de la qualité de l'arbitre. Il déplore l'absence du public. Une meilleure communication devra être faite pour la prochaine édition qui aura lieu à Castanet.
Il fait part du projet de l'Amicale des 6 Nations de mettre en place un tournoi cadets « 5000 cadets » en 2023.
Une présentation sera faite auprès du représentant du collège des CD, Alain REY.

CS M15

Les détections pour les rentrées en académies pôle espoir se sont déroulées au CREPS de Toulouse les 26 et 27-10 et les 28 et 29-10 à Pézenas.

Campus 2023 :

Eric PLANES remonte les difficultés rencontrées par les alternants « Campus 2023 », notamment par rapport à la date de paiement de leurs salaires et à leurs fiches de fonctionnement. Ils sont malgré bien installés dans leurs structures d'accueil.
Isabelle GELY complète les dires d'Éric.

Trésorerie

Pierre CROS présente le compte de résultats de la saison 2020-2021.
Le résultat net sera positif à hauteur de 446.000€ dont 115.700€ de provisions.
Il présente tous les éléments comptables qui seront adressés aux clubs pour l'AG financière du 27 novembre.
Objectifs 2021/2022 : finaliser la mise en place de la GED, respecter le budget, bâtir le budget prévisionnel dès le mois de mars, anticiper et réaliser les embauches, patrimoine (MOTs Tarbes, Narbonne et Toulouse).
Didier CEYSSON demande ce qu'il en est de la modification des contrats des écrans « Copy-Sud » non utilisés. Pierre CROS précise que les conditions de location de ces matériels (partie assurance) sont en cours de traitement.
Le Comité Directeur vote à l'unanimité le compte de résultats présenté.

Budget

Alain AZPIROZ présente le projet du règlement financier de la LOR pour la saison 2022-2023.
Il propose une modification du barème des mutations.
Le Comité Directeur acte de faire voter lors de l'AG financière du 27 novembre, le principe de la modification du tarif des mutations pour la saison 2022-2023.
La finalisation du montant sera faite après un examen plus approfondi des données.

6- Assemblée Générale Financière

Pierre CIBOT présente les documents (ordre du jour, convocation, PV AGF 2019-2020, procuration) qui seront transmis le 10 novembre à l'ensemble des clubs pour l'AG Financière 2020-2021 qui se tiendra en visioconférence.
L'ordre du jour sera modifié en fonction du point portant sur le barème des mutations.
Les documents sont validés à l'unanimité par le Comité Directeur.

Pierre CIBOT précise qu'il s'est rendu à Bagnères de Bigorre avec le Secrétaire Général, pour s'entretenir avec le Maire et le club afin de convenir des modalités de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le samedi 18 juin 2022.

Ressources Humaines

René BES présente les modifications salariales des personnels de la LOR. Un coup de pouce sera donné aux plus bas salaires pour donner suite à l'augmentation du SMIC et ce même si la LOR n'en a aucune obligation. (2% si salaire brut <2000€ ; 1,5% pour salaires entre 2001€ et 2500€ brut).
Il fait un point sur les effectifs et donne le dernier point épidémiologique avec des indicateurs à la hausse.
Pierre CIBOT parle des fiches de postes concernant un ou une assistant(e) service d'information et un(e) responsable financier et administratif.
Pour donner suite à la loi montagne, 7 CTC verront leurs véhicules équipés de chaines adaptées à la taille des pneumatiques.
Pierre CIBOT parle de la négociation avec le CSE sur la mise en place d'un accord sur l'année 2022 relatif au télétravail.
Il propose la fermeture, comme la saison passée, des 4 sites (LOR et 3 MOTs) du 23/12 au soir au 03/01 matin.
Une journée de congés (31/12) sera offerte aux personnels par la LOR.

Epreuves

Jeunes (PJ n° 3)

Christian ABEILHE fait le point sur l'état définitif des équipes inscrites (215) et sur les rencontres jouées : 252 sur 264 planifiées U16-U19 confondus.
Une liste journée par journée des exempts a été adressée aux clubs, afin qu'ils puissent organiser entre eux des plateaux ou des matches amicaux.
Une demande du club de Nîmes (aménagement de la règle des 5 joueurs) est examinée. Le Comité Directeur décide de ne pas y donner suite.
Le règlement reste en l'état. La décision sera notifiée au club.

Féminines (PJ n° 4)

Dorothée PEREZ donne l'avancement des compétitions féminines.
Le Comité Directeur acte de modifier les règlements de la compétition féminine de la manière suivante :

Point 1 : Pour les clubs d'Élite 1 et 2, une joueuse titulaire lors de 2 rencontres ne pourra plus participer à la compétition senior à X développement de la Ligue Occitanie.

Point 2 : Les équipes non-engagées sur la phase de brassage (en raison d'une reconstruction des effectifs) pourront intégrer la deuxième phase de la compétition, (challenge Tissier en seniors ou challenge Chapoulié en cadettes). Cependant, elles ne pourront pas prétendre à une qualification pour les phases finales régionales.
Ce dispositif spécial est valable uniquement pour la saison 2021-2022.
Le point 3 concernant la création de rassemblements pour pallier à des forfaits généraux n'est pas validé par le Comité Directeur.

Seniors (PJ n° 5)

Rolland SORMANI fait le point sur la reprise des compétitions seniors.

- Honneur : la totalité des matches se sont joués – réserves : 68 joués, 2 forfaits
- 1 série : tous les matchs joués – réserves : 34 joués, 11 forfaits simples
- 2ème série : tous les matchs joués – réserves : 13 joués, 5 forfaits
- 3-4ème série : 67 joués, 4 forfaits

200 clubs engagés en séries pour 111 réserves.
Réunion de suivi des compétitions le 10 novembre avec l'état des lieux des réserves en Fédérale 3.

Collège des Présidents de CD

Alain REY parle de la mise en place du « collège des Présidents de Comités Départementaux ».
Il énumère les dossiers évoqués au cours de la 1ère réunion :

- Relations Ligue /CTC/CD
- Calendrier des manifestations de fin de saison
- Modèle économique des CD

Le Président DOUCET précise qu'un nouveau projet de conventionnement des POS vers les ligues et les CD est en cours d'élaboration à la FFR.
Jean-Yves MOURET demande d'informer les présidents des CD lorsque s'organisent des réunions avec des référents de CD.

Arbitrage (PJ n° 6)

Eric DORIA fait un point sur les effectifs. Comparativement date à date, la LOR compte 591 officiels soit 9% de moins que la saison passée.
Le prévisionnel des affiliations au 31 décembre 2021 serait de 634.
Il fait un bilan intermédiaire sur la charte de l'arbitrage.
Une relance a été faite aux clubs (45 clubs en déficit d'arbitres). Maintien du schéma de non-désignation des oppositions de clubs sans arbitre.
Désignations d'arbitres volontaires sur le challenge Thalès.
Eric DORIA parle de la recrudescence de violences et de bagarres générales chez les jeunes après les rencontres. Laetitia PACHOUD puis Christophe GIL interviennent sur ce sujet.

Il porte à la connaissance du Comité les noms des arbitres occitans désigné(e)s sur les rencontres internationales de la tournée d'automne.

Questions diverses

- **Demande de requalification d'un joueur** (PJ n°7)

La demande de requalification du joueur de Viviez, Anthony MARTIN DE CONSUEGRA, sur les faits intervenus le 12 juin 2019.

Conformément à l'article 43 du titre V des RG de la FFR, la demande n'a pas été faite au minimum trois ans à compter du jour où la décision a été prononcée.
Le joueur peut s'orienter vers une requalification par le biais de l'arbitrage. La demande présentée n'est pas acceptée.

- **IRF :**

Max SANTA fait un point sur la création d'un BPJEPS rugby à la rentrée 2022-2023.
La mise en place se fera en partenariat avec les CREPS et en conventionnant avec Pôle Emploi pour la recherche d'apprentis. 2 sites de formation (Narbonne et Toulouse) seront ouverts avec 20 stagiaires chacun. Un budget prévisionnel sera établi.

- **Rugby Santé.**

Jean POUS fait un point sur les actions en cours. Le rugby santé niveau 1 sera prochainement mis en place en début d'année 2022.

- **Trophée des Botteurs**

Jean Claude TARDIEU présente un projet de concours de jeu au pied qui pourrait être mis en place dans chaque département avec une finale de Ligue ensuite.

Le Président lève la séance à 12H45.

Prochain Bureau Territorial le 16/11 en visioconférence
Assemblée Générale Financière dématérialisée le 27 novembre 2021 à 10H30

PJ :
N°1 : Effectifs jeunes sur 6 saisons
N°2 : Rugby des adolescents
N°3 : Epreuves Jeunes
N°4 : Epreuves Féminines
N° 5 : Epreuves Séniors
n° 6 : Arbitrage
N° 7 : Demande de requalification d'un joueur

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général LOR